

MOT DU MAIRE

Bonjour citoyennes et citoyens

L'été tire à sa fin... Un été particulièrement chaud et agréable que nous avons tous apprécié.

A la municipalité, nous n'avons pas chômé. Différents travaux routiers et autres ont été réalisés afin de permettre un mieux-être pour toute notre population. Vous trouverez plus de détails dans la chronique du comité de gérance en page 4.

D'autres travaux routiers se poursuivront en septembre. Donc, on vous rappelle qu'il est très important de respecter la signalisation routière sur les chantiers de travaux et d'être extrêmement prudents.

L'offre d'emploi pour le poste de directeur (trice) général (e) est présentement en cours. Pour plus de détails voir l'offre en page 9.

La rentrée scolaire se fera dans les jours à venir, une rentrée pas comme les autres avec toutes les normes obligatoires liées à la COVID-19. Je désire souhaiter, au nom de tous les élus, une très belle année scolaire à tous nos étudiants.

Une belle saison automnale à tous.

Votre maire, Léo Plourde.

Sommaire

Séance en Bref	2-3
Comité de gérance.....	4
Civisme.....	4
La Fabrique	5
Panier Santé Abitibi	5
Déneigement hiver 2020-2021.....	6
OBJAV: la pelouse parfaite	7
Club du souvenir	8
Offre d'emploi: directeur général.....	9
Calendrier des cueillettes ordures.....	10
Entretien des bacs	10
Votre caisse vous informe	11
Saviez-vous que	12



SÉANCE EN BREF

LORS DES SÉANCES DE JUILLET ET D'AOÛT DU CONSEIL MUNICIPAL , VOICI UN APERÇU DES DÉCISIONS QUI ONT ÉTÉ PRISES:

- La municipalité, à l'image des organismes, a commandité l'achat des fleurs pour 2 bacs afin d'embellir notre village.
- Un appui a été envoyé pour la réalisation du projet de développement de la maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leur enfant en Abitibi-Ouest.
- Un appui à la municipalité d'Authier a été donné afin que la Société d'habitation du Québec assume les dépenses liées à l'obligation de tenir un registre de surveillance des résidents de l'OMH.
- Suite à la demande de la municipalité de Gallichan que notre chef pompier assume la gestion de la brigade de Gallichan, on leur a fait part de notre incapacité d'accéder à leur demande.
- Du gravier et du concassé a été livré au camping afin de permettre aux campeurs saisonniers d'améliorer leur terrain.
- Un nouveau module de jeu, d'une valeur de 7300.\$ a été commandé pour le camping.
- La municipalité a renouvelé, pour une durée de 3 ans, le contrat de téléphonie avec Télébec pour le camping.
- Six dos d'ânes (ralentisseurs de vitesse) ont été achetés et installés au camping.
- Lors des travaux pour la coupe des arbres dangereux au camping à l'automne, nécessitant une nacelle, la municipalité coupera à cette occasion un arbre dangereux sur un terrain privé (les frais seront facturés au propriétaire).
- La municipalité a accepté de se départir du vieil ordinateur du camping (abîmé lors de l'incendie de 2019).
- Suite à un sondage auprès des campeurs saisonniers, au lieu de recevoir un remboursement pour les semaines où le terrain n'était pas ouvert (COVID-19), on prolongera la saison du camping jusqu'au 28 septembre prochain.
- La municipalité a mis fin à son contrat Centrex (Téléphonie avec Télébec) pour le bureau municipal et le centre récréatif, le nouveau système de téléphonie IP fonctionnant très bien maintenant et étant beaucoup moins dispendieux.
- La soumission de Magny électrique au montant de 21 800.\$ pour l'achat et l'installation d'une génératrice au centre récréatif a été acceptée. Les fonds seront pris à même la subvention du projet FDT de 20 000.\$, la balance étant assumée par la municipalité.
- Une demande de subvention a été déposée à la MRC dans le cadre du programme d'aide financière au programme d'aménagement durable des forêts, travaux prévus dans le secteur forestier des lots intramunicipaux.
- L'entente du fonds de mise en valeur des lots intras nous a permis de recevoir une promesse de subvention de 25,000\$ pour effectuer divers travaux forestiers.
- Le conseil réclame la 2^e partie de la subvention au montant de 8 000.\$ relative aux travaux d'amélioration réalisés en 2019 dans le cadre du programme PPA-ES.
- Dans le but de déposer une nouvelle demande sur le programme RIRL, on demande à la firme SNC Lavalin de poursuivre les plans et devis des travaux qui étaient initialement prévus sur le plan quinquennal.
- Décision du conseil de ne pas poursuivre le report des intérêts sur les taxes foncières et sur les comptes à recevoir du camping.
- M. Marcel Mainville et M. Rodrigue Morneau offrent leur service bénévole pour le transport des matières premières pour la réalisation du stationnement du projet sentier. Leur offre est acceptée.
- A la fin de la rencontre publique, il est décidé, vu la difficulté à se comprendre dû aux règles de distanciation physique, de faire les prochaines réunions à huis clos, dans la salle du marais.

SÉANCE EN BREF (SUITE)

Ajournement:

- La programmation TECQ 2019-2023 a été acceptée afin d'être présentée au MAMH pour approbation.
- Acceptation des coûts supplémentaires de 1 725\$ nécessaires pour l'installation de la génératrice. Le bureau municipal et la salle du marais seront alimentés en cas de panne.
- Nous ferons parvenir aux Entreprises Bourget les retenues de garantie des travaux de traitement de surface effectués en 2019, soit un montant de 30 853.49\$.
- M. Jocelyn Caron a été engagé pour monter l'appel d'offres pour les travaux d'application d'une 3e couche de traitement de surface pour la route centrale.
- Des appels d'offres sont faits auprès de 2 firmes afin d'effectuer les travaux de traitement de surface.
- Il a été décidé de demander à travaux Mécanisés Marcel Moreau d'effectuer les travaux de débroussaillage du rang 4 et 5 est, jusqu'à un montant maximum de 9 000.\$, travaux qui devront être réalisés entre le 15 septembre et le 15 octobre.
- Des sommes sont disponibles dans le cadre du programme FDT de la MRC. Ces argents seront encore disponibles en 2021. La municipalité décide donc de reporter la demande de projet.

Séance du mois d'août:

- Acceptation d'adhérer au service de dépôt direct de la Banque Scotia pour nos clients membres de cette institutions financière.
- TECQ : version 1 corrigée: acceptation des modifications demandées par le MAMH sur notre programmation déposée en juillet.
- Acceptation de la demande de la gérante du camping pour une commandite de 100.\$ de la municipalité pour aider à défrayer les dépenses pour l'organisation des activités.
- Acceptation d'achat de peinture pour le restaurant du camping. Les travaux seront faits par Mme Binet, à ses frais.
- Acceptation de l'offre de services de Groupement Forestier Abitibi pour l'élaboration de notre plan d'aménagement forestier quinquennal pour 2 500\$.
- Avis de motion a été donné pour l'adoption du règlement sur la politique de gestion contractuelle (voir sur le site de la municipalité : règlements municipaux, projet de règlement 204).
- Suite à l'avis que nous avons droit à une subvention de 10 000\$ dans le cadre du programme PPA-EC, on autorise les travaux pour l'ajout de 2 déversoirs et du rechargement sur le rang 2-3 ouest afin de sécuriser encore plus la route et éviter les débordements potentiels au printemps. La municipalité devra assumer au moins 10% du coût des travaux.
- Suite à notre appel d'offres pour le traitement de surface de la route centrale, les Entreprises Bourget, étant les seuls soumissionnaires pour un montant de 100 890.56\$ taxes incluses, leur soumission a été acceptée.
- Pendant les travaux de la route centrale, il a été accepté que la municipalité fournisse les signaleurs et assume 50% de cette dépense, l'autre 50% étant assumée par les Entreprises Bourget.
- Afin d'assurer une meilleure protection à plus long terme, les Entreprises Bourget nous ont offert la possibilité de mettre un scellant pour 24 928.35\$ taxes incluses, sur la route centrale. Cette offre est acceptée.
- On autorise les travaux de démantèlement des barrages de castors sur le chemin Hébécourt.
- Le conseil a pris la décision d'afficher le poste de directrice générale sur le site d'emploi Québec, sur le site de la municipalité, réseau social Facebook et dans le journal local.
- Acceptation de la soumission de Mme France Thibault au montant de 140\$/heure pour un maximum de 4000 \$ pour la préparation d'un document d'invitation pour des services professionnels qui nous permettra de mandater une firme d'ingénieurs qui réalisera l'étude préliminaire de notre projet de collecte et d'assainissement des eaux usées du village pour le programme PRIMEAU.

COMITÉ DE GÉRANCE

En plus des travaux récurrents pour juillet et août, certains autres travaux se sont ajoutés.

- ◆ Le stationnement pour les utilisateurs du sentier forestier près du cimetière a été complété.
- ◆ Le chemin forestier Hébécourt a été amélioré : nivelé et rechargement de gravier sur le tronçon traversant le marais.
- ◆ Ajout d'une 3e couche de traitement de surface sur la route centrale afin d'en prolonger la durée.
- ◆ Changement de 2 ponceaux et réparation d'une transition (camping). Asphaltage de ces sections ainsi que d'une section près du chemin de la Plage Garneau.
- ◆ Début de l'installation des pancartes du réseau routier pour les mettre aux normes.
- ◆ Installation de la génératrice au centre récréatif.
- ◆ Plateforme de ciment sous les bancs devant le centre récréatif
- ◆ **Au camping:**
- ◆ Plusieurs travaux d'amélioration de terrains, coupe de branches et finalisation de l'aire de repos.
- ◆ Peinture du champignon

Travaux à venir:

- ◆ Ajout de déversoirs et rechargement d'une partie du chemin dans le rang 2-3 ouest qui traverse le marais en vue de l'amélioration de l'égouttement printanier.
- ◆ Ajout d'une couche de scellant sur le traitement de surface dans la route centrale.
- ◆ Débroussaillage dans le rang 4 et 5 est.
- ◆ Coupe du foin le long des chemins
- ◆ Analyse des travaux à faire dans la courbe (rang 4 et 5 est) vers Gallichan pour sécuriser la route.

Votre comité de gérance, Rodrigue Morneau et Marcel Mainville

CIVISME

Voici quelques demandes pour permettre à tous d'avoir un milieu de vie des plus agréables chez nous:

- ◆ Un nouveau sentier forestier près du cimetière est présentement en préparation afin de permettre à notre population de profiter de la nature. Nous avons constaté que des individus sont allés déposer des déchets sur ce sentier. On vous demande de ne pas utiliser cet endroit comme dépotoir, svp.
- ◆ Nous sommes heureux d'avoir chez nous des amateurs d'équitation. A ces cavaliers, lorsque vous circulez sur la voie publique, on vous demande de ramasser le crottin que vos bêtes laissent sur le chemin. Des marcheurs utilisent la route et ce n'est vraiment pas agréable de retrouver ces « pommes de route » laissées par vos chevaux.
- ◆ Nous sommes présentement à changer la majorité de nos panneaux de circulation sur tout notre territoire afin de rendre notre signalisation conforme aux normes. Ce que nous avons constaté, sur les anciens panneaux c'est qu'ils ont servi de cible pour les amateurs d'armes à feu. Alors, on vous demande d'éviter de faire la même chose sur les nouvelles. C'est un investissement majeur (soit plus de 9 000.\$) que la municipalité vient de faire (payé à même vos taxes).

LA FABRIQUE

Horaire des célébrations pour le mois de septembre 2020

A noter que toutes les cérémonies se déroulent à l'église.

Samedi le 5 septembre	Messe à 19h00	Âme de Noëlla Roy, famille Émilienne Landry
Dimanche 13 septembre	Liturgie de la parole à 10h00	
Samedi le 19 septembre	Messe à 19h00	Parents défunts, famille Plourde
Dimanche le 27 septembre	Célébration de la parole à 10h00	

Lampes du sanctuaire:

Semaine du 6 septembre	Famille Verret
Semaine du 13 septembre	Monique Cléroux
Semaine du 20 septembre	Aimé Pellerin
Semaine du 27 septembre	Germaine Gagné

Les revenus de juillet

Capitations	429.00 \$	Dons	249.00 \$
Quêtes	93.00 \$	Luminaires	107.00 \$

Résultats de la Fête de Ste-Anne

Quêtes	289.88 \$	Luminaires	170.00 \$
--------	-----------	------------	-----------

Merci aux bénévoles pour la préparation de la fête de Ste-Anne.

Merci aux bénévoles pour l'entretien de la haie et des arbres près de l'église.

Vos marguilliers.

PANIER SANTÉ ABITIBI

 **PANIER-SANTÉ ABITIBI**

 10 Raymond Est
Roquemaure QC
J0Z 3K0 **819 787-2636**

www.paniersanteabitibi.ca



En saison : LÉGUMES DE JARDIN ET DE SERRE (locaux)

À l'année : FRUITS ET LÉGUMES CERTIFIÉS BIOLOGIQUES

SUPPLÉMENTS NATURELS, CÉRÉALES, NOIX, HUILES, FARINES etc...

Service de livraison aux 2 semaines, les Jeudis

Heures d'ouverture de l'entrepôt-magasin :

Jeudi	9h30 à 20h00
Vendredi	17h00 à 20h00
Samedi	9h30 à 13h00

**Ou service de vente sur appel,
en tout temps**

Spécial mi- à fin novembre pro-
curez-vous un panier de légumes
à seulement 20\$ ou 35\$! **Réservez le vôtre!**

info@paniersanteabitibi.ca ou 787-2636

Zéro déchet!
Apportez vos
contenants

DÉNEIGEMENT HIVER 2020-2021

La municipalité de Roquemaure procède actuellement à des appels d'offres pour 3 contrats:

#1 Déneigement des portes et bacs:

- Déneiger les portes du centre communautaire (nord, sud, est et ouest);
- Déneiger la rampe d'accès du centre communautaire;
- Déneiger l'accès aux réservoirs au propane de la génératrice;
- Appliquer du sel de déglçage ou du sable au besoin;
- Déneiger les bacs de poubelle et de recyclage du centre communautaire;
- Déneiger les portes du Service des Incendies de Roquemaure (en continu);
- Déneigement des boîtes postales communautaires près du Service des incendies.
- À moins d'entente contraire, le déneigement doit être assuré tous les jours de 8h à 20h.

#2 Patinoire:

- Faire la glace de la patinoire;
- Assurer que la glace soit déneigée et en bon état;
- Le soumissionnaire doit fournir son équipement pour le déneigement

#3 Déneigement des cours municipales :

- Boulevard les deux côtés: de 7h00 AM à 23h00;
- Cour de la salle municipale : de 7h30 AM à 23h00;
- Caserne : En tout temps, 24 heures sur 24;
- Boîtes postales : de 7h30 AM à 23h PM;
- Stationnement près du centre : 9h00 à 23h00;
- Entrée de l'entrepôt (11, principale) : 10h00 à 20h00 ;
- Entrepôt déblayé jusqu'à la grande porte arrière;
- Accès à la patinoire;
- Accès aux bacs à vidanges et à recyclage;
- Montant payable en 5 versements de décembre à avril;
- On demande la soumissions pour 1 an, et une pour 3 ans.

Notes importantes:

- Le contracteur doit avoir une attitude respectueuse envers les usagers;
- Le contracteur doit fournir son équipement, à l'exception du contrat #1 et #2, une pelle et du boyau d'arrosage seront fournis par la municipalité;
- La soumission doit spécifier un montant pour la saison complète;
- Pour toutes autres informations veuillez vous référer au **cahier de charge** disponible au bureau municipal.

La municipalité ne s'engage pas à accepter la soumission la plus basse, ni aucune soumission reçue.

Les soumissionnaires doivent prendre connaissance de la Politique de gestion contractuelle de la municipalité de Roquemaure et compléter la déclaration du soumissionnaire. Ces documents peuvent être demandés au bureau municipal.

Les soumissions devront être soumises dans une enveloppe cachetée et identifiée

- ◇ **Soumission #1 pour le déneigement des portes et des bacs**
- ◇ **Soumission #2 pour la patinoire**
- ◇ **Soumission #3 déneigement des cours municipales**
- ◇ jusqu'au **21 septembre à 13h30** et elles seront ouvertes à 14h00 au bureau municipal, ce même jour.

La municipalité acceptera la soumission retenue, s'il y a lieu, lors de la réunion régulière du 5 octobre 2020.

Veuillez acheminer vos soumissions **accompagnées de la déclaration du soumissionnaire** à l'adresse suivante:

Municipalité de Roquemaure

« Soumission # ... »

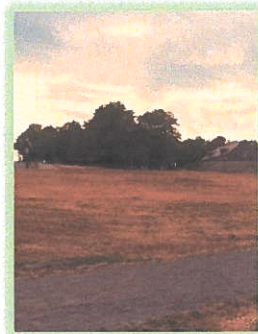
15, rue Raymond Est Roquemaure, Québec, J0Z 3K0

La pelouse parfaite !

P arfait vous avez dit ? Une pelouse parfaite est impossible à atteindre au Québec de façon naturelle à cause du climat qui lui est défavorable. Il est possible d'avoir une pelouse de type « golf » seulement si on investit temps, argent et méthode d'entretien. La pelouse en soit n'est pas néfaste pour l'environnement (au contraire), mais les gestes d'entretien le sont. Mettre de l'engrais, est-ce nécessaire ?

Non. Mettre de l'engrais n'est pas nécessaire pour une pelouse. Par contre, si vous désirez en mettre, il est conseillé de fertiliser après la pluie et de bien quantifier les fertilisants puisque nos lacs et nos rivières sont toujours à proximité. Les fertilisants sont nuisible à la qualité de l'eau, car ils augmentent la quantité d'éléments nutritifs, ce qui a pour effet de nourrir les algues microscopiques et engendrer le développement des algues bleu-vert (cyanobactéries).

Mon gazon est jaune, est-il en dormance ?



Oui. Le gazon jaune est vivant. Durant la période estivale, la pelouse entre parfois en dormance lorsqu'il fait trop chaud et que celui-ci est en grande période de sécheresse. Il devient jaune pour économiser son énergie à survivre. Pour y remédier, un peu de pluie ou d'arrosage et il devrait reprendre des forces rapidement. Notez qu'il peut mourir par l'usage d'abrasifs (sels) l'hiver, de s'être fait piétiner trop souvent au printemps, d'être fait tondre après le premier gel à l'automne... Pour éviter de l'endommager, aiguiser votre lame de tondeuse, installez des clôtures pour parer aux travaux de déneigement l'hiver et enlevez rapidement neige et glace afin de réduire la quantité d'abrasifs l'hiver.

« Au Canada, les ventes de gazon en plaques se sont chiffrées à 147,3 millions de dollars en 2017 ».

Statistiques Canada, 2020

Le prix à payer pour une pelouse parfaite

Le prix à payer est autant monétaire que environnementale. Au Canada en 2015, près de la moitié (43%) des ménages affirment arroser leur pelouse durant l'été. En plus de dépenser une grande quantité d'eau et d'énergie à arroser sa pelouse, « les ventes de gazon en plaques se sont chiffrées à 147,3 millions de dollars en 2017 » (Statistique Canada, 2020). De grandes quantités d'argent sortent des poches des citoyens et sont dépensées afin de préserver l'image d'une pelouse absolument idéale et sublime.

L'arrosage

Durant l'été, il est conseillé d'arroser son gazon le soir afin d'éviter l'évaporation et de favoriser une bonne pénétration dans le sol. Si on possède un système d'arrosage automatique, il est conseillé de donner 2,5 cm d'eau par semaine à la pelouse. Pour quantifier l'apport d'eau fourni par l'arrosoir au sol, il existe l'astuce de placer une boîte de conserve de thon au sol et d'arrêter l'arrosage lorsque la boîte est remplie d'eau (avec un arrosoir, il faut généralement 2 heures pour obtenir 2,5 cm d'eau, et ce, au même endroit sur votre terrain). Ainsi, cela permet de programmer le système d'irrigation pour éviter le gaspillage d'eau.

Bref, arroser sa pelouse un maximum **d'une fois par semaine** suffit amplement à la maintenir en santé.



LE CLUB DU SOUVENIR

CLUB DU SOUVENIR

Bonjour à tous nos membres.

Pour le mois d'août, il n'y eu aucune activité. Cependant dès que nous aurons le OK pour débiter nos activités, nous vous le ferons savoir. Pour ce qui est du renouvellement des cartes de membres nous vous contacterons durant le mois de septembre. Pour tous renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à me contacter.

Le souper mensuel, est remis jusqu'à nouvel ordre. COVID oblige.

Nous désirons souhaiter un bon anniversaire de naissance aux natifs (ves) de septembre :

Lise Pellerin Roy 6 septembre, Violette Gingras 7 septembre, Luc Gamache 9 septembre, Micheline Pellerin 13 septembre, Léo Plourde 16 septembre, Lise Lacroix-Labbé 19 septembre, Solange Gingras 29 septembre.

Pour la location du local, vous devez vous informer à Mme Marielle Pinard.

Informations :

- ◆ Être membre du Réseau 50+ A.T. vous donne droit à de nombreux rabais; pour de plus amples informations, consulter les membres de la direction.
- ◆ Afin de devenir membre du club de Roquemaure, il suffit d'avoir 50 ans et plus.
- ◆ Si cela vous intéresse et que vous n'avez pas encore joint votre club local, veuillez me contacter au 819-787-6418.

Bon mois de septembre à tous |

Votre comité administratif.

Marcel Mainville, président 787-3698

Marielle Pinard, secrétaire 787-6333

Raymonde Fleury, administratrice

Un poste vacant à combler.... Des intéressés ??

Camile Mainville, vice-président 787-2131

Huguette Plourde, trésorière 787-6418

Luc Gamache, administrateur

OFFRE D'EMPLOI, DIRECTEUR GÉNÉRAL

Principales fonctions :

Sous l'autorité du maire et du Conseil municipal, le titulaire du poste est responsable de l'administration, de la gestion et du bon fonctionnement de la Municipalité. Il doit remplir adéquatement toutes les fonctions et responsabilités qui lui sont attribuées par le « Code municipal du Québec, et par les lois et les règlements en vigueur ainsi que par toute résolution, politique ou directive du Conseil municipal.

La direction générale exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- Assurer les communications entre le conseil municipal et les employés de la Municipalité, les membres de comités et avec toute la population;
- Planifier, organiser, coordonner, contrôler et évaluer l'ensemble des services ainsi que toutes activités reliées à l'administration municipale dont celles reliées à la gestion du personnel;
- Assurer le contrôle budgétaire;
- Assister le Conseil municipal dans la préparation du budget;
- Remettre aux membres du conseil municipal, un état des recettes et dépenses de la Municipalité trimestriellement (ou plus souvent si requis);
- Voir à la préparation des projets de règlement de la Municipalité, assister le Conseil dans leur étude et voir à leur application après leur adoption;
- Planifier et préparer les séances du Conseil municipal, y assister, y agir à titre de secrétaire d'assemblée, rédiger les procès-verbaux et voir à la tenue des divers registres de conservation de ces documents;
- Répondre aux demandes de renseignements formulées en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels;
- Agir à titre de président d'élection;
- Rédiger toute documentation et rapport utiles aux fins des activités de la Municipalité et soutenir les employés agissant sous sa responsabilité dans leur travail, y compris la rédaction de documents relevant de leur champ de compétence;
- Collaborer à la rédaction d'articles pour le bulletin municipal et les divers communiqués émis par la Municipalité;
- Initier et participer à tout exercice de communication souhaité par la Municipalité dans les limites de ses pouvoirs et de son champ d'action;
- Exercer le rôle de coordonnateur municipal de la sécurité civile;
- Participer à l'amélioration de la gestion de la Municipalité et de l'administration de celle-ci dans l'intérêt de la population;
- Réaliser toutes autres tâches qui lui sont confiées.

Exigences :

La personne retenue doit posséder :

- Détenir un diplôme d'études secondaire;
- Un minimum de 2 ans d'expérience dans un poste similaire sera un atout;
- Un sens accru de leadership, de gestion, de planification, d'organisation, de communication tant interpersonnelle qu'organisationnelle;
- Une grande capacité d'autonomie, de créativité et d'innovation;
- Faire preuve de rigueur et d'une vision stratégique;
- Avoir une très bonne connaissance du milieu municipal;
- Démontrer une bonne maîtrise du français oral et écrit;
- Être ouvert à de la formation spécifique dans le domaine municipal (par internet ou autre).

Le niveau de connaissance du cadre juridique du secteur municipal sera considéré comme un atout.

Conditions de travail :

Horaire de travail : 35 heures semaine ;

Poste à temps plein permanent de jour et de soir (prévoir un minimum de deux réunions par mois pour assister aux réunions du conseil municipal);

Salaire : à discuter;

Date prévue d'entrée en fonction : 14 octobre 2020

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 14 septembre à 15h00.

Seules les candidatures retenues seront contactées.

Municipalité de Roquemaure

15, rue Raymond Est Roquemaure (Qc) J0Z 3K0

CALENDRIER DES CUEILLETES

Dates des cueillettes Septembre

Voici les dates des cueillettes des ordures et des matières recyclables pour le mois de septembre:

Ordures (bacs Verts) : 10 et 24 septembre 2020

Recyclage (bacs Bleus) : 3 et 17 septembre 2020

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			



Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

Veuillez prendre note que le CVMR sera fermé le lundi 7 septembre.
Il sera ouvert le mardi 8 septembre, exceptionnellement de 6h00 AM à 16h00.

ENTRETIEN DES BACS

Comme à chaque année, nous constatons que la plupart des bacs verts (poubelles) sont sales et contiennent souvent des vers et insectes qui en sortent du bac et longent le couvercle. Avec les chaleurs présentes cet été, les vidanges se dégradent très rapidement dans les bacs, et oui, il y a prolifération de vers, et d'odeurs nauséabondes.

Il est important, même primordial que vous portiez une attention particulière à vos bacs pendant l'été! Vous devez laver vos bacs régulièrement!

Le nettoyage se fait très bien avec un boyau d'arrosage ou une petite laveuse à pression et ajoutez y du Javex ou tout autre désinfectant. Il se peut qu'en cas de négligence le bac à ordures ne puisse être vidé.

Merci de votre collaboration

Les Entreprises J.L.R. Inc
819-333-6626



VOTRE CAISSE
VOUS INFORME



Port du masque ou d'un couvre-visage OBLIGATOIRE

Pour la protection de tous, vous devez porter un masque qui couvre complètement le nez, la bouche et le menton.

La désinfection des mains et la distanciation physique doivent être maintenues.

Partout au Québec, depuis le 18 juillet 2020, il est maintenant obligatoire de porter un couvre-visage par tous (membres et employés) dans les **espaces publics fermés**. Cette obligation concerne également les aires de guichets automatiques.

L'ensemble de nos centres de services sont maintenant ouverts pour les services-caissiers selon l'horaire habituel du lundi au vendredi (services-conseils sur rendez-vous et le mode virtuel est privilégié). Vous pouvez consulter les heures d'ouverture au www.desjardins.com/caisseabitibi-ouest

Afin de limiter les risques de propagation pour nos membres et nos employés, merci de continuer de privilégier les modes d'accessibilité offerts par AccèsD pour limiter les contacts rapprochés et nous permettre d'assurer la prestation des services essentiels.

Nous sommes là pour vous et nous continuerons de l'être.

Merci de votre compréhension habituelle !

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES !
desjardins.com/avantages

 **Desjardins**
Caisse de l'Abitibi-Ouest

SAVIEZ-VOUS QUE...

BON RETOUR EN CLASSE À TOUS LES ÉTUDIANTS !

Dates à retenir :	30 août	Retour en classe
	7 septembre	Fête du Travail
	8 septembre	Journée internationale de l'alphabétisation
	21 septembre	Journée internationale de la paix

Pierre précieuse de septembre : Saphir, symbole de sagesse
Fleur du mois : Reine-marguerite



On tient à souhaiter un très bon anniversaire de naissance à tous les natifs de SEPTEMBRE:

3 septembre	Amanda Breton
4 septembre	Maxime Lévesque
6 septembre	Lise Pellerin Roy
7 septembre	Lise Poirier
7 septembre	Valérie Ayotte
9 septembre	Angelina Petrotta
9 septembre	Luc Gamache
10 septembre	Anita Larochelle Perron
11 septembre	Jean-Christophe Poirier
12 septembre	Rosalie Mainville
12 septembre	Eric Fortin
13 septembre	Micheline Pellerin
13 septembre	Philippe Corbeil
15 septembre	Annette Morin Gamache
15 septembre	Jonathan Mainville
16 septembre	Léo Plourde
16 septembre	Carmelle Béchar
17 septembre	Jean-Claude Ouellet
17 septembre	Ghislain Lévesque
18 septembre	Sylvie Morneau
19 septembre	Lise Lacroix Labbé
19 septembre	Yves Bélanger
19 septembre	Valérie Lafrenière
20 septembre	Yvette Miville
20 septembre	Jade Bédard
22 septembre	Véronique Lavoie
23 septembre	Yves Thériault
23 septembre	Jeyden Leclerc
24 septembre	Loïc Plourde
26 septembre	Jérôme Dupuis
27 septembre	Nathalie Aubé
27 septembre	Emrick Resler
30 septembre	Steve Châteauevert

On tient à souligner particulièrement les anniversaires de MARIAGES.



Meilleurs vœux à:

2 septembre 1954 Annette Morin et Raymond Gamache
2 septembre 1972 Lise Pellerin et Léandre Roy
2 septembre 2006 Geneviève Châteauevert et Mathieu Plourde
2 septembre 2017 Véronique Lévesque Poirier et Jean-François Plourde
2 septembre 2017 Brigitte Morneau et Alain Gilbert
5 septembre 2015 Kelly Plourde et Éric Châteauevert
20 septembre 1975 Line Gamache et Russel Mainville
26 septembre 2015 Manon Gamache et Denys Richard
27 septembre 2008 Nathalie Aubé et Pascal Roy
28 septembre 1991 Lise Poirier et Daniel Durette
30 septembre 1989 Johanne Lévesque et Jocelyn Poirier

Bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre localité,
Bienvenue aux nouveaux-nés dont je ne sais pas les coordonnées. Bonne vie à tous ceux qui ont dû quitter notre village pour un lieux plus appropriés.

Et oui, notre dépanneur-coopératif fête ses 6 ans! Bravo et merci à tous ceux qui font de ce projet une réussite assurée. Continuons à encourager l'achat local. On ne peut qu'en être très fier.

MESSAGE QUI S'ADRESSE SPÉCIALEMENT AUX RÉSIDENTS NON INSCRITS :

J'apprécie beaucoup ceux qui prennent le temps de m'aviser des nouveaux faits qui se passent dans la paroisse tels : naissance, mariage, arrivée, départ ou tout autre point d'intérêt que vous jugez intéressant à connaître. Faites vivre votre chorique! Merci de votre collaboration.

Merci de votre collaboration. Huguette 819-787-6418.